

Démarche : Demande de versement 2° acompte DETR

Organisme : Pôle égalité des chances et des territoires, préfecture de Loir-et-Cher

Identité du demandeur

Email

Formulaire

Cette téléprocédure concerne toutes les demandes de paiement au titre d'un 1er acompte.

Sont concernés les dossiers de demandes de subvention DETR qui ont été déposés:

- sous format papier, (avant 2019),
- sous voie électronique (à partir de 2019).

Demande de 2° acompte DETR - Type de dossier

En cas de dépôt de dossier de demande de subvention, sous format numérique, à compter de 2019, précisez le n° du dossier :

ATTENTION : si votre demande de subvention a été déposée sous format électronique (à partir de 2019), précisez le numéro mentionné dans le formulaire de demande de subvention d'origine.

Les demandes de subventions antérieures à 2019 ne sont pas concernées.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Arrondissement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Blois
- Vendôme
- Romorantin-Lanthenay

EPCI d'appartenance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- CA Agglopolys
- CC Beauce Val de Loire
- CC Cœur de Sologne
- CC Collines du Perche
-

Demande de versement 2° acompte DETR

- CC Perche & Haut Vendômois
- CC Sologne des Étangs
- CC Sologne des Rivières
- CC Val de cher - Controis
- CC Territoire Vendômois
- CC Romorantinais et du Monestois

Nom de la collectivité

Saisir en toutes lettres, en MAJUSCULES

Nom et qualité du représentant légal

Adresse électronique et téléphone

Nom et qualité du référent en charge du dossier

Adresse électronique du référent et téléphone

PROJET SUBVENTIONNÉ

Intitulé du projet

Saisir l'intitulé du projet tel qu'il est précisé dans l'arrêté d'attribution de la subvention

SUBVENTION ACCORDÉE : DETR

préciser la date de l'arrêté d'attribution de DETR

Numéro d'engagement juridique

A compter de 2019, saisir le numéro d'engagement juridique mentionné sur l'arrêté d'attribution.

Rappel des demandes de paiements réalisées

Avance et 1er acompte

indiquer les références, montant et date:

- de l'avance (le cas échéant);
- du 1er acompte.

Demande de versement 2° acompte DETR

Demande de 2° acompte

Avancement de l'opération

Indiquer l'état d'avancement de l'opération et les délais de réalisation, le montant du 2° acompte sollicité et le % par rapport au montant de l'opération hors taxe.

Indiquer si une prolongation de délai a été sollicitée, obtenue ou est nécessaire.

Pièces jointes - chaque dépôt de pièce doit être séparé par thème -

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

un arrêté de prolongation de délai (le cas échéant)

à joindre si le délai a été prolongé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

un plan de financement à jour (le cas échéant)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

une photo de l'affichage du plan de financement

Voir explication sur le site internet de la préfecture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

photo du panneau de chantier avec références financements et logos

Voir explication sur le site internet de la préfecture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

état récapitulatif des factures acquittées certifié exact par le porteur de projet et visé par le comptable public

utiliser obligatoirement le modèle disponible sur le site internet de la préfecture de Loir-et-Cher.
une ligne par facture en Ht et en TTC avec les références des mandats correspondants.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

factures acquittées détaillées conformes à l'objet de l'opération

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre pièce justificative n°1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre pièce justificative n°2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

autre pièce justificative n°3

Observations